

Citoyens, Solidaires, Culturels, Durables...

Vos projets peuvent compter sur



Donnez vie à vos projets !

**Vous avez entre 16 et 25 ans
et un projet qui vous tient à cœur ?**

Animé par la Ville de Nantes et ses partenaires, **le CLAP vous accompagne à chaque étape de votre projet** : orientation, conseils, suivi de projet, aide au montage et soutien financiers.

Pour quels types de projets ?

Monter un spectacle, une action pour l'environnement, réaliser un web-documentaire..., les projets à vocation culturelle ou sportive, les projets citoyens ou de développement durable, et enfin ceux tournés vers la solidarité internationale sont soutenus par la Ville de Nantes.

Qui peut en bénéficier ?

Les candidatures peuvent être **individuelles, groupées** ou **associatives**.
Les candidats doivent avoir entre 16 et 25 ans, et être Nantais.

Quand faut-il déposer son dossier ?

Des jurys CLAP se réunissent chaque mois pour étudier les projets proposés. Les candidatures peuvent être déposées à tout moment de l'année. Pour les projets de solidarité internationale, le jury est annuel. Aussi, les dossiers doivent être déposés **avant le 1^{er} février de chaque année**.

CLAP : l'aide aux projets des 16/25 ans.

Informations pratiques et dépôt de dossier sur :
nantes.fr/clap ou au **02 40 41 65 24**.

Le CLAP vous accompagne dans la construction de vos projets et libère vos idées !